N° 553 **Spécial JIP 2026** 21 Septembre 2026

NOTA BENE

DE HERITIERS DE LA JUSTICE a.s.b.l.

Investir dans l'extinction immédiate du brasier incendiaire récemment rallumé à l'Est de la RD Congo : un impératif pour tous, partout et chaque jour

Message de Héritiers de la Justice à l'occasion de la Journée Internationale de la Paix 2026

Le 21 septembre de chaque année, la communauté internationale célèbre la ***Journée Internationale de la Paix (JIP).*** Cette année 2026, le thème choisi par l'Organisation des Nations Unies est : ***Investir dans la paix pour tous, partout, chaque jour***. En accommodant ce thème au contexte qui prévaut en République Démocratique du Congo (RDC) en général et dans sa partie Est en particulier, **l'asbl Héritiers de la Justice** s'est proposé d'adopter la reformulation suivante de la thématique de cette année-ci : **« *Investir dans l'extinction immédiate du brasier incendiaire rallumé récemment à l'Est de la RD Congo : un impératif pour tous, partout et chaque jour* ».**



Dans cette partie du monde, cet appel devrait résonner avec une force particulière. Depuis 2024, les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu notamment vivent au rythme d'un violent conflit armé rallumé par le Rwanda sous la coupole de la rébellion de l'Alliance Fleuve Congo et du Mouvement du 23 mars (AFC/M23). Cette guerre avilit et décime inexorablement et au grand jour les populations civiles innocentes sans défense. La crise humanitaire est à son comble avec sa cohorte de malheurs : tueries, assassinats, enlèvements et disparitions, déplacements forcés et répétés des gens ; destructions des infrastructures, paralysie de divers secteurs socioéconomiques qui auraient dû contribuer au bien-être de la population, etc.

Cette mise à l'épreuve continue de la paix fragilise profondément l'harmonie et la cohésion sociale au sein des familles, des communautés et entre celles-ci. Les populations qui sont à la merci des maux précités ne comprennent pas les raisons pour lesquelles les Nations Unies, les grandes puissances internationales dont les Etats-Unis d'Amérique, ainsi que les organisations régionales dont le mandat primordial est de veiller au maintien de la paix partout ne s'investissent pas vigoureusement pour mettre un terme au calvaire congolais devenu endémique dans les provinces congolaises précitées.

D'aucuns se demandent si la substance de l'appel fait par les Nations Unies à travers le thème commémoratif de la Journée Internationale de la Paix cette année 2026 aura plus d'impact pour le retour de la paix en RDC que les contenus pertinents de leur **Résolution 2773 adoptée à l'unanimité le 21 février 2025 par le Conseil de sécurité de l'ONU** qui, d'une part condamne explicitement l'offensive du groupe armé AFC-M23 et l'agression du Rwanda contre la RDC, et d'autre part, exige l'arrêt immédiat des hostilités et le retrait des troupes rwandaises et celles de la rébellion du M23 des territoires occupés dans l'Est de la RDC. En même temps, cette résolution appelle le Gouvernement congolais à cesser tout soutien à d'autres groupes armés, notamment les Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda, FDLR.

Si le retrait des troupes d'occupation a été partiellement effectif en territoire d'Uvira dans la province du Sud-Kivu et celui de Walikale dans la province du Nord-Kivu, l'armée rwandaise et l'AFC-M23 maintiennent toujours leur illégale emprise sur un vaste et stratégique espace territorial longeant la frontière entre la RDC et le Rwanda ainsi que l'Ouganda. Cette zone va de la localité de Katogota à l'extrême Nord du territoire d'Uvira au Sud du territoire de Lubero en passant par les territoires de Walungu, Kabare, Kelehe, Idjwi, Masisi, Rutshuru, Nyiragongo et une partie de Mwenga. Occupées au début de l'année 2025, les deux principales villes de ces provinces, Goma et Bukavu, sont toujours aux mains des rebelles et de l'armée rwandaise.

Les actes de paix négociés entre la RDC et le Rwanda sous l'égide des Etats-Unis d'Amérique notamment **la Déclaration de principes approuvée le 25 avril 2025** et **l'Accord de paix signé le 27 juin 2025 à Washington** par les Ministres des affaires étrangères de deux Etats et paraphés le 4 décembre 2025 par les Présidents Félix Antoine Tshikedi et Paul Kagame ne sont jusqu'ici pas parvenus à ramener la confiance entre les deux Etats et régler définitivement la crise dans la région. Il en est de même de la déclaration de princes et autres protocoles déjà conclus à Doha et en Suisse entre le Gouvernement congolais et l'AFC-M23 sous la médiation du Qatar. Les ambitions bellicistes des parties au conflit n'ont pas encore cédé la place à la volonté de faire la paix.

Le malheur ne vient jamais seul, dit-on ! Il traîne avec lui d'autres calamités et il amplifie d'autres maux existants. Depuis quelques semaines, plusieurs habitants mal lotis de Bukavu dont des déplacés qui avaient fui les guerres répétées et l'insécurité dans leurs villages voient leurs maisons de fortune construites essentiellement en planches dans des quartiers populaires de trois communes embrasées par des incendies dont l'origine reste un mystère pour la plupart. Le cas qui a plus défrayé la chronique est celui survenu dans la matinée du jeudi 10 septembre 2026 au quartier Cimpunda dans la commune de Kadutu lorsqu'une

B.P. 109 BUKAVU / RDC
365, Av. P.E. Lumumba/Ibanda
Tél. +243(0)990323890
e-mail : heritiersjust.secretariat@gmail.com
B.P. 234 CYANGUGU / Rwanda
Site Internet : www.heritiersdelajustice.org

vingtaine d'écoliers sont morts et plusieurs autres grièvement blessés des suites de l'incendie qui a touché leurs deux établissements scolaires et des habitations voisines.

Avec les massacres et les tueries, les enlèvements, les traitements cruels, inhumains et dégradants, les arrestations arbitraires et les détentions illégales, les pillages, les extorsions des biens et les restrictions de mouvement auxquels font face chaque jour les civils de l'Est congolais, en plus des accords et déclarations de paix signés aux Etats-Unis, au Qatar et en Suisse par les belligérants sans retombées palpables sur le terrain, la journée de la paix célébrée le 21 septembre de chaque année est perçue comme un leurre par les Congolaises et les Congolais des zones en proie à l'occupation de la coalition AFC/M23 et l'armée du Rwanda.

La paix ne peut plus être une promesse renouvelée chaque année. Pendant trop longtemps, les populations de l'Est de la RDC ont entendu des promesses de paix sans voir suffisamment leur situation changer de manière véritable et durable. Des conférences sont organisées, des déclarations sont faites, des mécanismes de dialogue sont lancés, des accords dits de paix pour la RDC sont signés par-ci, par-là, ... Pourtant, dans de nombreuses communautés, la peur demeure, les familles sont séparées, les enfants voient leur scolarité interrompue et des milliers de personnes sont contraints de fuir leur milieu de vie. Il faut avoir le courage de le dire : l'échec de faire la paix coûte beaucoup plus cher que l'investissement dans la paix. Chaque conflit qui n'est pas prévenu produit de nouveaux déplacés. Chaque injustice non traitée nourrit la frustration. Chaque crime impuni entretient le désir de vengeance. Chaque jeune abandonné sans perspective d'avenir constitue une vulnérabilité supplémentaire face aux discours et aux pratiques de violence. La paix doit donc cesser d'être considérée comme une dépense secondaire. Elle est un investissement stratégique. Investir dans la paix, c'est investir dans l'être humain. À l'Est de la RDC, investir dans la paix ne peut pas se limiter à renforcer les dispositifs militaires et sécuritaires. La sécurité est indispensable, mais elle ne suffit pas. Investir dans la paix, c'est aussi investir dans l'éducation, la justice, la santé, l'emploi, la jeunesse, l'autonomisation des femmes, la gouvernance locale, la cohésion sociale. Investir dans la paix, c'est également décourager tout recours à la violence et sévir à l'unisson par des moyens coercitifs contre tout individu, toute communauté et tout Etat qui s'y adonne à cœur joie du fait de ses ambitions hégémoniques, d'expansion territoriale, de prédation économique, etc. vis-à-vis d'autres entités.

Reconstruire la confiance entre les communautés est une nécessité. L'une des blessures les plus profondes laissées par les conflits est la destruction de la confiance. Des communautés qui vivaient autrefois côte à côte peuvent finir par se regarder avec suspicion. Les rumeurs remplacent le dialogue. Les préjugés se transforment en accusations. Les différences identitaires deviennent des instruments de mobilisation et parfois de violence. Il faut donc investir massivement dans la cohésion sociale. Cela passe par le dialogue communautaire, la médiation, les initiatives locales de paix, la participation des femmes et des jeunes, l'implication des autorités coutumières et religieuses et la création d'espaces où les communautés peuvent se parler sans peur.

La paix ne viendra pas uniquement d'en haut. Elle doit également être construite à la base, dans les villages, les quartiers, les familles, les écoles, les églises, les mosquées, les marchés et les espaces de jeunesse. Il faut investir aujourd'hui dans les enfants et les jeunes pour éviter les conflits destructeurs demain. Parler de paix sans parler de la jeunesse serait une grave erreur. Dans une région où les jeunes constituent une grande partie de la population, leur marginalisation économique, sociale et politique représente un risque considérable. Il faut donc transformer la jeunesse en force de paix, et non en réserve de recrutement pour les acteurs de la violence. Cela exige des investissements dans l'éducation, la formation professionnelle, l'entrepreneuriat, l'emploi, le leadership et la participation citoyenne. Un jeune qui va à l'école, qui a reçu une formation convenable, qui a un emploi et une perspective d'avenir a davantage de raisons de défendre la paix qu'un jeune abandonné dans la pauvreté, le chômage et le désespoir. Investir dans la jeunesse, c'est investir dans la paix de demain.

Les femmes ne doivent pas, non plus, être uniquement présentées comme des victimes indicibles, mais elles sont également des actrices essentielles de la paix. Dans les familles, les communautés, les organisations de la société civile et les mécanismes locaux de consolidation de la paix, les femmes jouent souvent un rôle déterminant pour la prévention des tensions et la reconstruction du tissu social.

En cette Journée internationale de la paix célébrée sous l'angle de l'investissement dans la paix, **l'asbl Héritiers de la Justice** ne demande pas seulement que l'on parle de paix. Elle veut voir l'ONU et les Etats qui la composent, y compris la RDC et les pays voisins, protéger les civils congolais en cessant de mettre de l'huile sur le brasier qui, en toute impunité, a déjà consumé des millions des victimes innocentes. **L'Association** attend aussi la mise en place rapide des mécanismes appropriés de nature à rendre efficacement justice aux victimes et survivants. Dans cette perspective, la réunification du pays et la restauration de l'autorité de l'Etat sur tout le territoire national sont primordiales ainsi que la restauration des services sociaux et financiers réguliers.

Bukavu, le 21 septembre 2026

Héritiers de la Justice

Vous lirez très souvent et à l'improviste dans le NOTA BENE de Héritiers de la Justice :

- **des flashes d'information,**
- **des brèves,**
- **des informations nécessitant une action urgente,**
- **des communiqués de presse, …**

Suivez tous les <u>jeudis</u> à partir de 20h30 sur Radio Maendeleo, l'émission TUITETEE HAKI.

Edité par Héritiers de la Justice, a.s.b.l, Service des Eglises Protestantes pour les droits humains et la paix